# 12.—Lieutenants-gouverneurs des provinces et des territoires, 1867-1945, législatures et premiers ministres, 1934-45, et ministères actuels, tels que constitués au 31 décembre 1945—fin

#### TERRITOIRE DU YUKON

Nora.—Le Yukon, autrefois district des Territoires du Nord-Ouest, fut déclaré indépendant en 1898. La cloi du Yukon pourvoit à la constitution d'un gouvernement local formé d'un fonctionaire exécutif en chef désigné sous le titre de contribeur; et d'un conseil législatif électif composé de trois membres dont le mandat est de trois ans. Le Conseil territorial du Yukon remplit à peu près les fonctions des gouvernements provinciaux. Le contrôleur remplit les fonctions du cabinet provincial et les trois membres du Conseil territorial, celles du parlement provincial. Le siège du gouvernement local est à Dawson, mais le contrôleur agit sous la directive du Gouverneur Général en Conseil ou du Ministre des Mines et Ressources à Ottawa.

#### COMMISSAIRES DU YUKON

Nom	Date de la nomination	Nom	Date de la nomination
JAMES MORRO WALSH. WILLIAM OGILVIE. JAMES H. ROSS. FRED TENNYSON CONGDON. WM. WALLACE BURNS MCINNES. ALEXANDER HENDERSON. GEORGE BLACK.	4 juill. 1898 11 mars 1901 1er mars 1903 27 mai 1905 17 juin 1907	GEORGE PATTON MACKENZIE (commissaire de l'or). PERCY BEARISTO REID (commissaire de l'or). GEORGE IAN MACLEAN (commissaire de l'or). GEORGE ALLAN JECKELL (contrôleur).	1er avril 1925 1er avril 1928

#### CONSELL TERRITORIAL

### (Trois membres élus pour trois ans en 1944)

District de Dawson	JOHN R. FRASER, Dawson
District de Whitehorse	ALEXANDER A. SMITH. Whitehorse
District de Mayo	ERNEST I CORP Keno Hill

## Section 3.—Relations entre le Dominion et les provinces\*

La phase actuelle des relations entre le Dominion et les provinces date de la Conférence fédérale-provinciale de décembre 1936. A cette époque, la sécheresse et la baisse des prix avaient placé le gouvernement de l'Alberta en défaut partiel de paiement de sa dette en souffrance et les gouvernements de la Saskatchewan et du Manitoba avaient fait savoir clairement à la Conférence qu'à défaut d'assistance, ils seraient forcés de prendre des mesures semblables. Sur l'invitation du Ministre fédéral des Finances et des Premiers Ministres des trois Provinces des Prairies, la Banque du Canada a entrepris une analyse de leur situation financière. Le rapport de la Banque a été publié le 15 février 1937 pour le Manitoba, le 15 mars pour la Saskatchewan et le 7 avril pour l'Alberta. Ce rapport recommande une certaine assistance financière provisoire de la part du gouvernement fédéral, mais conclut qu'il ne semble pas y avoir d'autre solution possible que celle que pourrait apporter une enquête complète sur les pouvoirs financiers et les responsabilités des organismes administratifs canadiens à tous les degrés. Outre les difficultés spéciales des Provinces des Prairies, le fardeau des secours avait affaibli la situation financière de tous les gouvernements provinciaux et municipaux et ceux-ci se révélaient tout à fait incapables d'en porter totalement le poids.

<sup>\*</sup> Rédigé pour l'Annuaire par M. Alex. Skelton, Banque du Canada, Ottawa.